Paris, le 10 octobre 2022

A l'attention des TSEI et IIM,

Présent pour l'administration : Cédric Bourillet DGPR

Solidaires IDD (SIDD), reprenant les avis synthétisés de l'enquête « qualité de vie au travail (QVT)-métrologie », s'est entretenue avec le DGPR le vendredi 30 septembre sur ce sujet.
L'enquête :
https://www.solidairesidd.com/images/UploadUser/Doc/icpe/avis-TSEI-IIM-missions-ICPE-Solidaires-IDD-sept-2022.pdf

En préambule, nous sommes revenus sur l'article « Lubrizol-3 ans après » paru dans le journal Libération le lundi 26 septembre dans lequel des inspecteurs et des organisations syndicales ont été « interviewés ». Le journal Libération, pour son article, a contacté des inspecteurs qui ont dirigé le journal vers Solidaires IDD. Le DGPR a été averti de la synthèse de l'enquête dès début septembre.

Sur les chiffres du stress ressenti et des envies de départ des agents en poste en ICPE, le DGPR a indiqué que ces chiffres n'étaient pas une surprise, que « tous les thermomètres étaient alignés » et qu'il fallait trouver des solutions, même s'il n'avait pas senti des envies de départ dans de telles proportions. Solidaires IDD a comparé le stress exprimé par 66 % des agents au nombre d'agents ressentant un stress à l'ASN limités à 33 %. On ne peut pas dire que l'ASN soit un lieu de postes « pépères » et pourtant les agents y sont moins en difficultés que dans les ICPE pour des enjeux au moins aussi importants...

Solidaires IDD a indiqué au DGPR que le ministère MTECT, du fait des chiffres conclus par l'enquête, portait une responsabilité dans le mal-être au travail des agents, voire de souffrance et que le ministère devait adapter son discours et ses priorités pour résorber ce mal-être. Solidaires IDD a demandé de :

- revoir la politique du + 50 %,
- limiter l'inflation des textes réglementaires,
- ne pas repousser une amélioration des choses à 2 ans lorsque des recrutements auront été réalisés,
- d'anticiper ces recrutements exceptionnels sans attendre,
- décliner des priorités pour rendre les objectifs atteignables. Il est du pouvoir d'un DGPR d'adapter les objectifs puisque, en région, les directeurs de DREAL, n'écoutant que les injonctions ministérielles, ne les adaptent absolument pas, se contentant de compter sur le sens du service public des agents qui comblent les bureaux laissés vides par des départs et des difficultés de recrutement. (de passage sur de nombreux sites dans le cadre des élections à venir, un inspecteur nous a avoué qu'il finissait les nombreux dossiers, qu'il récupère du fait de l'absence de collègues, « le soir quand les enfants sont couchés »)

Solidaires IDD a rappelé qu'à sa connaissance dans d'autres ministères les directeurs ne s'adressaient pas aux agents régulièrement pour décliner les modifications réglementaires, ni ne fixaient un telle augmentation des objectifs. Aux finances publiques, des inspecteurs « des impôts » (agents de la même catégorie que la plupart des inspecteurs des ICPE) contactés par Solidaires IDD ont avoué n'avoir jamais assisté à un webinaire de ce niveau hiérarchique. Toutes choses égales par ailleurs, signalons que certains inspecteurs « des impôts » ont vu leur nombre de dossiers d'entreprises à examiner passer de 12 à 14 en 30 ans...

Solidaires IDD a rappelé au DGPR que personne n'était en capacité de prédire l'avenir de l'inspection des installations classées à 10 ans et que les efforts demandés actuellement tenait plus parfois du sacerdoce pour certains que d'une activité professionnelle. Malgré toute la considération que les inspecteurs portent à la personne du DGPR qui arpentent les champs de l'inspection depuis près de 20 ans, malgré toutes les histoires communes que de nombreux inspecteurs possèdent avec lui, malgré toute la noblesse que ces choix de carrières éloignés de chemins empruntés par d'autres hauts-fonctionnaires impose aux inspecteurs ;

o**n ne peut pas dire aux agents d'attendre 2 ans encore au rythme de travail actuel. Ce n'est pas acceptable pour une organisation syndicale qui entend porter la voix des agents dont la difficulté est aussi flagrante, perceptible et démontrée.**

Les échanges ont porté sur les propos déjà tenus par le DGPR la veille en webinaire et pour lesquels il a regretté des raccourcis, résumés trop rapides de ses propos déclinés par les régions. Le nouveau paradigme de l'inspection ne consiste pas à réaliser des inspections courtes, ni à faire de la quantité au détriment de la qualité. Pour reprendre l'image bien connue dorénavant au sein de l'inspection de l'inspection « chalut », le nouveau paradigme ne consiste pas à sortir plus souvent avec un petit filet de pêche lancé d'un frêle esquif au lieu de l'inspection « chalut », mais à adapter la taille du chalut aux enjeux des sites industriels. Le DGPR a indiqué qu'il re-préciserait ses propos lors des prochains webinaires et déplacements.

Relativement au taux de +50 %, la DGPR a indiqué que ce taux avait été fixé pour rattraper en partie la chute du nombre d'inspection passée de 36000 à 18000 entre 2007 et 2018. Remarquons que cette décennie correspond à la décennie des PPRT et à l'examen des études de dangers sans fin…

Relativement au rattachement des bureau de l'environnement, la DGPR a indiqué que le débat méritait d'être posé.

Relativement aux recrutements, le DGPR a indiqué qu'actuellement, déjà une bonne partie des effectifs de l'inspection étaient composés d'agents des corps du MTECT, et que dans certaines entités ces corps sont majoritaires. Le DGPR a indiqué qu'il existait un enjeu lié aux recrutements de plus en plus difficiles dans la fonction publique.

Le DGPR a indiqué en fin d'échanges qu'il était important de piloter pour ne pas subir.

Pour SOLIDAIRES IDD, Dominique RUMEAU